



Le 27 mars 2018

Association Vallon des Courtareilles
Monsieur Bertrand HELLE
Vice-Président
130, Allée des Grives

34 170 CASTELNAU-LE-LEZ

N/Réf : GS/VJ/18-007

Objet : Déploiement fibre quartier des Courtareilles

cher Monsieur le Vice-Président,

Par un courrier en date du 15 mars dernier, vous m'avez fait part de vos interrogations quant à l'avancement du déploiement de la Fibre dans votre quartier.

Je vous rappelle que l'opérateur Orange et son sous-traitant ont la charge de ce déploiement qui concerne 15 000 logements ; la commune suit très consciencieusement ce chantier qui, au-delà des travaux de réalisation, implique de multiples procédures techniques, administratives et légales, aux délais parfois incompressibles.

En ce qui concerne votre quartier, une partie des riverains bénéficie désormais de la Fibre soit parce qu'ils ont pu être raccordés à une desserte souterraine, soit parce que les poteaux existants pouvaient supporter la charge de la Fibre.

Orange, financeur du déploiement, a fait le choix de proposer l'adjonction de poteaux plutôt que de remplacer ceux déjà en place. Cette solution nuit à la qualité du cadre de vie du quartier : pollution visuelle, empiètement sur les chaussées et donc impact sur la sécurité. Vigilantes, la Ville et la Métropole, avant d'autoriser l'implantation de poteaux supplémentaires, ont demandé une étude plus détaillée, précisant le nombre d'habitations concernées par les travaux, les solutions envisageables, leur durée et leur coût.

Castelnau-le-Lez, deuxième commune de la Métropole à avoir bénéficié du déploiement de la fibre, mesure toute l'importance de cet accès aux yeux des administrés et met tout en œuvre pour que la quasi-totalité des logements de la commune en bénéficie en 2019.

Je vous prie de croire, Monsieur le Vice-Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Bien à Vous

Le Maire

Frédéric LAFFORGUE

